

**COMMUNE DE  
CREUZIER-LE-VIEUX**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 JANVIER 2015**

Le Conseil Municipal de la Commune de CREUZIER-LE-VIEUX, convoqué le 09 janvier 2015, s'est réuni à 20h30 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian BERTIN**, Maire.

**Présents** : Mr CROUZIER – M<sup>mes</sup> BOUILLON – Mr CORRE – M<sup>me</sup> GAILLE – Mr MEUNIER – M<sup>me</sup> GRENIER (Adjoint) – Mr POTIGNAT – M<sup>me</sup> SABATIER – Mr QUAIRE (conseillers délégués) – Mr BOUCHARD – M<sup>me</sup> FINAT – Mr MAIRAL – M<sup>me</sup> JAYAT – Mr BACOT – Mr BLANCHET – M<sup>elle</sup> ARNOUX – M<sup>me</sup> GRINCOURT – Mr JOURDAIN – Mr MARILLIER – M<sup>me</sup> HORIOT (Conseillers municipaux).

**Absentes** : Mmes GUILLET et PATET

*Mademoiselle Karen ARNOUX a été élue secrétaire de séance.*

\* \* \* \* \*

**APPROBATION** du compte rendu du 02 décembre 2014 par les membres présents.

**I/ DELIBERATIONS :**

**1/ PLU :** arrêt du projet de révision

Suite à la présentation par le cabinet APTITUDES AMENAGEMENT du projet de révision du POS valant PLU, Monsieur Le Maire fait procéder à une consultation à bulletin secret des membres présents du conseil. Le résultat est le suivant : 12 votes pour, 8 votes contre et 1 vote blanc.

Toutefois, au vue d'un nombre conséquent de parcelles dont la classification peut être encore discutée, il est décidé de reporter la décision en attendant un projet plus consensuel.

**2/ PERSONNEL :** création de poste

Afin de faire face à la carence de personnel dans le service technique, en partie due au non remplacement de départs en retraite, Le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint Technique Territoriale de 2<sup>ème</sup> classe qui sera occupé par un agent bénéficiant d'une aide financière de l'Etat (CUI/CAE).

Accord du Conseil à la majorité (1 abstention).

**3/ MAIRIE :** avenants

Dans le cadre des travaux d'extension et d'aménagement de la Mairie, Le Maire présente des avenants au marché public initial, dont le montant total représente une augmentation de 0,62%.

<b>Entreprises</b>	<b>Marché initial</b>	<b>Nouveau Marché</b>
<b>EIFFAGE</b>	83 084,73	80 930,23
<b>DIAZ</b>	83 723,49	85 537,88
<b>DUMONT</b>	70 985,31	73 324,56

<b>MONTMARIAULT ENERGIE</b>	13 419,27	14 174,80
<b>AULIBERT</b>	20 158,00	20 788,00
<b>BOURRON</b>	69 111,40	69 755,40
<b>REOLON</b>	139 000,00	137 730,00

Accord du Conseil à l'unanimité.

**4/ URBANISME** : acquisition du terrain de Monsieur MAR : reportée.

**5/ ALSH** : versement d'arrhes

Dans le cadre du projet de voyage en Belgique des enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de juillet 2015, il est nécessaire de demander aux familles concernées le versement d'arrhes au titre de la réservation. Le Maire propose de fixer le montant à 80€ par enfant inscrit au voyage.

Accord à l'unanimité.

**6/ BUDGET** : cession et sortie d'inventaire

Considérant l'inutilité ou l'obsolescence de 2 véhicules communaux : la balayeuse de voirie Renault immatriculée 3468 TN 03 et le camion-benne Renault immatriculé 5149 RF 03 (et d'une remorque), le Maire propose leur cession pour un montant de 4 000€ à la société F1 SAS domiciliée Route de Limoges à QUINSSAINES (03380). La vente sera comptabilisée à l'article 775 du budget en cours.

Accord à l'unanimité.

**7/ DETR** : demande de subvention

Dans le cadre d'un projet de création d'un Multisports rue des Arloings, investissement qui sera voté lors de l'examen du budget 2015, le Maire informe les conseillers de son éligibilité à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et propose de monter un dossier de demande de subvention à transmettre à la Préfecture avant le 15 février prochain.

Accord à l'unanimité.

\* \* \* \* \*

## **II/ QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

Séance levée à 21h30 heures.